

INFORMATIONS FINANCIERÈS

**Mise à jour intermédiaire de la
gestion financière de l'exercice
biennal 2018-2019 pour la période
comprise entre le 1^{er} janvier et le
31 mars 2018**

Documents complémentaires pour ce point : Rapport financier et états financiers audités pour l'année close le 31 décembre 2017 (Document : UNAIDS/PCB (42)/18.10).

Actions requises lors de cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- i. *prendre note* de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2018-2019 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018, y compris la reconstitution du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments,
- ii. *encourager* les gouvernements donateurs à effectuer des contributions pluriannuelles et à verser dès que possible leur contribution au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2016-2021 pour financer pleinement le budget 2018-2019 d'US\$ 484 millions.
- iii. Saluer le nouveau modèle de planification, de mobilisation, d'allocation et de responsabilisation des ressources dynamique et différencié, dans le cadre du Plan d'action du Programme commun pour 2018-2019.

Table des matières

Part I :	Introduction	3
Part II :	Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'exercice biennal 2018–2019	3
Part III :	Fonds dépensés et affectés au titre de l'UBRAF 2018–2019	6
Part IV :	Solde des fonds	8
Part V :	Passifs liés au personnel	9
Part VI :	Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments	10
Annexe I :	Enveloppes de pays pour 2018	11
Annexe II :	Rapport du Vérificateur interne pour l'année 2017	13

I. INTRODUCTION

1. Ce document présente des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2018-2019 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018. Lors de la 42^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme (CCP), la présentation inclura des informations financières arrêtées au 31 mai 2018. Les comptes et les opérations du Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) sont assujettis à un suivi et à un examen permanents des commissaires aux comptes internes et externes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

II. CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2018-2019

Budget-plan de travail approuvé

2. Lors de sa 37^{ème} réunion d'octobre 2015, le CCP a approuvé un budget de base d'US\$ 484,8 millions pour l'exercice biennal 2016-2017 au titre de l'UBRAF 2016-2021 (du même niveau que celui des quatre exercices biennaux précédents) ainsi qu'une allocation d'US\$ 310,2 millions devant être gérée par le Secrétariat et une allocation d'US\$ 174,6 millions à répartir entre les 11 Coparrainants. Le CCP a aussi demandé qu'on lui soumette un UBRAF révisé et davantage priorisé pour approbation lors de sa 38^{ème} réunion.
3. Lors de sa 38^{ème} réunion de juin 2016, le CCP a approuvé un UBRAF 2016-2021 définitif, priorisé et plus détaillé, basé sur la recommandation du Groupe de travail sur l'élaboration de l'UBRAF 2016-2021 du CCP.
4. Lors de sa 40^{ème} réunion de juin 2017, le CCP a approuvé le budget 2018-2019 et le modèle révisé de mobilisation et d'allocation des ressources. Il a approuvé un budget de base annuel d'US\$ 184 millions et une allocation d'US\$ 140 millions destinée à financer le Secrétariat de l'ONUSIDA de façon appropriée, une allocation d'US\$ 22 millions à répartir entre les onze Coparrainants et une autre allocation d'US\$ 22 millions aux Coparrainants à l'échelon des pays sous la forme d'enveloppes de pays pour dynamiser une action commune dans les pays de l'Initiative d'accélération et à l'appui des populations ayant les besoins les plus importants dans d'autres pays.
5. Il a également approuvé l'allocation de ressources additionnelles sous la forme de fonds supplémentaires d'un total d'US\$ 58 millions (US\$ 43 millions pour les Coparrainants et US\$ 15 millions pour le Secrétariat) afin de s'attaquer aux contextes épidémiques et nationaux particuliers, ce qui porte les ressources totales au niveau d'un UBRAF pleinement financé (US\$ 484 millions pour l'exercice biennal 2018-2019).

Fonds mis à disposition au titre de l'exercice biennal 2018-2019

6. Au cours de la période considérée, des recettes totales d'US\$ 42,1 millions versées par treize gouvernements ont été mises à la disposition de l'UBRAF 2018. Le Tableau 1 (ci-dessous) fournit des détails des recettes reçues pour l'année 2018 au titre de l'UBRAF 2018-2019 pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018.

Tableau 1

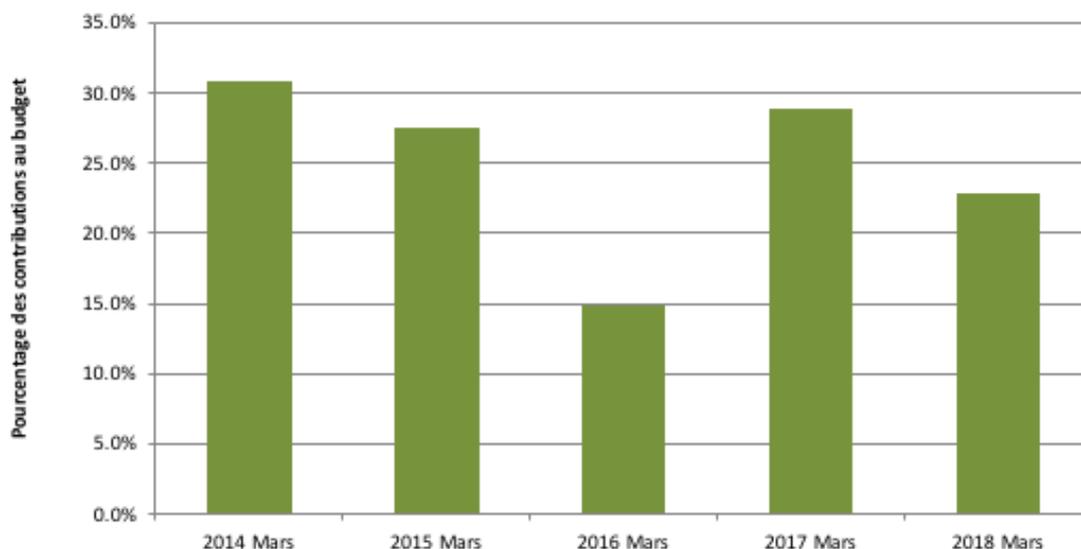
UBRAF – Détail des recettes pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018 (en dollars des États-Unis)

Contributions volontaires	Fonds mis à disposition de l'UBRAF pour l'année 2018
Gouvernements	
Andorre	36 810
Australie	3 640 777
Belgique	3 529 412
Belgique - Flandres	843 645
France	490 798
Allemagne	5 889 167
Japon	600 000
Monaco	37 267
Nouvelle-Zélande	708 717
Norvège	16 579 518
Fédération de Russie	500 000
Thaïlande	100 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	9 179 927
Total	42 136 038

7. Le *Graphique 1* (ci-dessous) compare les fonds reçus au 31 mars de chaque année au titre de l'UBRAF en 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. Les fonds mentionnés ci-dessous ont été mis à disposition au 31 mars de chaque année de l'exercice biennal. Un montant total d'US\$ 42,1 millions a été mis à disposition pour l'année 2018 au titre de l'UBRAF 2018-2019, ce qui représente 22,9 % du budget de base annuel d'US\$ 184 millions, soit un montant inférieur au montant mis à disposition pour la même période en 2017 (US\$ 69,8 millions ou 29 % du budget annuel approuvé d'US\$ 242 millions).
8. Il conviendrait également de noter que sur les US\$ 42,1 millions mis à disposition au 31 mars 2018, US\$ 30 millions (ou 71 %) n'ont été mis à disposition qu'en mars 2018. Cette situation souligne la nécessité pour les donateurs qui ont déjà pris des engagements de verser les montants promis et, pour les donateurs qui ne l'ont pas encore fait, de prendre des engagements fermes et de verser à l'ONUSIDA la totalité de leur contribution pour 2018.

Graphique 1

Comparaison des recettes mises à disposition au 31 mars de chaque année au titre de l'UBRAF entre 2014 et 2018



III. FONDS DÉPENSÉS ET AFFECTÉS AU TITRE DE L'UBRAF 2018-2019

9. Durant la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018, un montant total d'US\$ 75,4 millions a été dépensé et affecté (virements aux Coparrainants inclus) sur le budget de base d'US\$ 184 millions de l'année 2018 au titre de l'UBRAF 2018-2019, ce qui correspond à un taux d'engagement de 41 %.
10. Le montant total des fonds dépensés et affectés pour la mise en œuvre des activités prévues dans l'UBRAF se répartit comme suit :
 - US\$ 44 millions virés aux Coparrainants, et
 - US\$ 27,7 millions dépensés et US\$ 3,7 millions affectés pour les activités du Secrétariat et les charges de personnel.
11. Le *Tableau 2* fournit des détails sur le budget de base approuvé, les dépenses et les fonds affectés de l'année 2018 au titre de l'UBRAF 2018-2019, ventilés par domaines de résultat et fonctions de base du Secrétariat pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018.

Tableau 2

Budget de base approuvé, dépenses et fonds affectés de l'année 2018 au titre de l'UBRAF 2018-2019 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018 (en dollars des États-Unis)

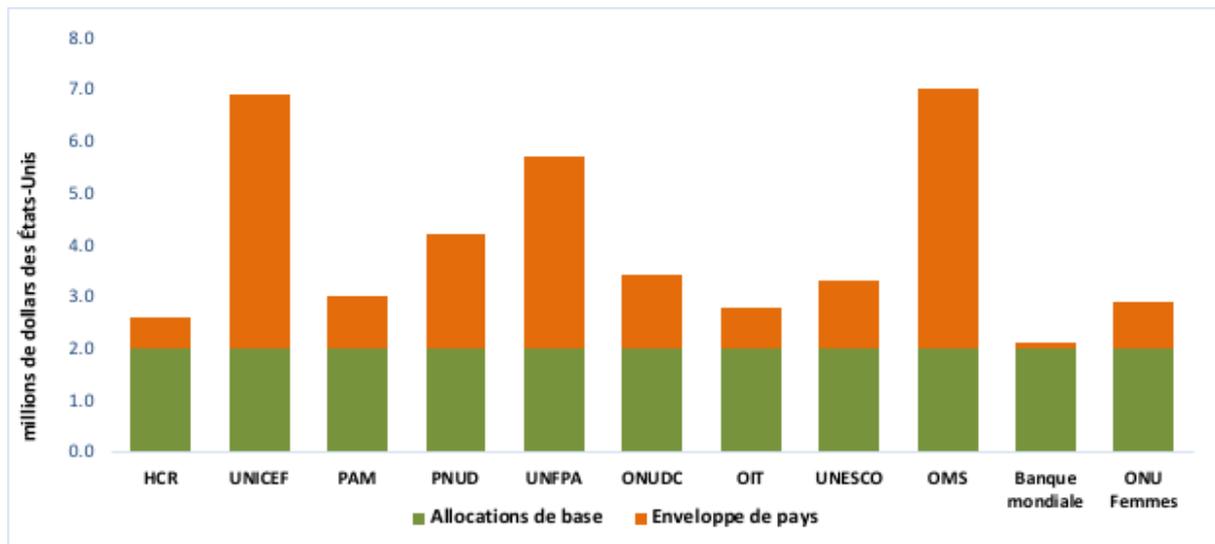
	Budget de base approuvé 2018	Dépenses 2018	Fonds affectés ^{a)}	Total	Solde	Taux de mise en œuvre	
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a - d)	(f) = (d / a)	
I. Domaines de résultat							
1	Dépistage et traitement du VIH	12 085 366	12 085 366	12 085 366	0	100.0%	
2	Élimination de la transmission mère-enfant	3 894 198	3 894 198	3 894 198	0	100.0%	
3	Prévention du VIH chez les jeunes	7 186 417	7 186 417	7 186 417	0	100.0%	
4	Prévention du VIH parmi les populations clés	7 185 444	7 185 444	7 185 444	0	100.0%	
5	Inégalités des sexes et violence sexiste	4 736 539	4 736 539	4 736 539	0	100.0%	
6	Droits humains, stigmatisation et discrimination	3 760 099	3 760 099	3 760 099	0	100.0%	
7	Investissement et efficacité	2 103 996	2 103 996	2 103 996	0	100.0%	
8	Intégration des soins du VIH et des services de santé	3 047 941	3 047 941	3 047 941	0	100.0%	
Total Coparrainants		44 000 000	44 000 000	0	44 000 000	0	100.0%
II. Fonctions de base							
1	Leadership, communication et plaidoyer	33 830 500	6 917 740	558 456	7 476 196	26 354 304	22.1%
2	Partenariats, mobilisation et innovation	30 079 000	5 625 278	750 910	6 376 188	23 702 812	21.2%
3	Information stratégique	15 887 500	3 154 152	682 954	3 837 106	12 050 394	24.2%
4	Coordination, organisation et soutien à la mise en œuvre du pays	32 422 000	5 340 450	1 249 498	6 589 948	25 832 052	20.3%
5	Gouvernance et responsabilité mutuelle	27 781 000	6 647 299	469 455	7 116 754	20 664 246	25.6%
Total Secrétariat		140 000 000	27 684 920	3 711 273	31 396 193	108 603 807	22.4%
Total général		184 000 000	71 684 920	3 711 273	75 396 193	108 603 807	41.0%

^{a)} Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis.

Fonds virés aux Coparrainants

12. Au 31 mars 2018, un montant total d'US\$ 44 millions a été viré aux Coparrainants. Cela représente 100 % de leur part pour l'année 2018 au titre du budget de base de l'exercice biennal 2018-2019. Un montant d'US\$ 2 millions a été viré à chacun des onze Coparrainants pour couvrir leurs activités de base et un montant supplémentaire d'US\$ 22 millions a été viré aux Coparrainants au niveau des pays sous la forme d'enveloppes de pays.
13. Des enveloppes de pays ont été établies pour 71 pays dans le cadre d'un processus qui requerrait l'engagement du Coparrainant à tous les niveaux afin d'atteindre un consensus au sujet de la formule, du processus, des produits à fournir et des allocations. (L'Annexe I fournit des détails sur les fonds virés aux Coparrainants à l'échelon des pays).
14. La Figure 2 illustre le nouveau modèle d'allocation des ressources dynamique et différencié, et fournit des informations sur le pourcentage des fonds virés à chaque Coparrainant.

Figure 2
Fonds virés aux Coparrainants au 31 mars 2018



Fonds dépensés et affectés au titre du budget du Secrétariat

15. Au cours de la période considérée, un montant total d'US\$ 27,7 millions a été dépensé et un montant d'US\$ 3,7 millions a été affecté pour les activités du Secrétariat et les charges de personnel sur le budget de base du Secrétariat pour 2018 d'US\$ 140 millions, ce qui correspond globalement à un taux d'engagement de 22,4 % de la part du Secrétariat sur le budget de base de l'année 2018.

IV. SOLDE DES FONDS

16. Du fait de sa nature de programme financé par des contributions volontaires, l'ONUSIDA a besoin d'un solde de fonds qui sert de fonds de roulement pour engager et mettre en œuvre des activités au début de chaque année dans l'attente de la réception des engagements fermes/contributions. Afin de garantir la continuité des activités d'une année sur l'autre, y compris l'allocation de financements aux Coparrainants, l'ONUSIDA doit disposer d'un solde de fonds suffisant à la fin de chaque année pour assurer un lancement et une mise en œuvre harmonieux de l'UBRAF l'année suivante/l'exercice biennal suivant.
17. Lors de sa 26^{ème} réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010, le CCP a approuvé la fixation d'un niveau maximum pour le solde net des fonds de l'UBRAF équivalent à 35 % (soit US\$ 170 millions) du budget biennal de base de l'ONUSIDA. En outre, lors de sa 36^{ème} réunion qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 2 juillet 2015, le CCP a fixé le niveau minimum du solde net des fonds de l'ONUSIDA à l'équivalent de 22 % de son budget biennal (soit US\$ 107 millions du budget biennal de l'ONUSIDA).

18. Au 31 décembre 2017, le solde net des fonds de l'UBRAF s'élevait à US\$ 81,7 millions (ou 16,8 % du budget biennal)¹. Ce niveau est inférieur au niveau minimum approuvé de 22 % (ou US\$ 107 millions) du budget biennal tel qu'approuvé par le CCP en juin 2015.
19. Bien que le solde net des fonds de l'UBRAF soit inférieur au niveau minimum approuvé, il convient de noter que le Secrétariat a réussi, en dépit d'une situation financière difficile, à maintenir le solde net des fonds au même niveau qu'en 2016. Cela a été rendu possible grâce aux initiatives et mesures mises en place par le Secrétariat pour réduire les coûts et améliorer le rapport coût-efficacité et l'efficacité, notamment l'exercice de repositionnement et le maintien en 2017 des allocations des Coparrainants au même niveau qu'en 2016.
20. Comme souligné dans le paragraphe 16, le solde des fonds de l'UBRAF correspond au fonds de roulement du Programme commun. Il permet le virement de fonds aux Coparrainants au début de chaque année et au Programme commun de fonctionner sans interruption.
21. Pour garantir une poursuite harmonieuse des activités du Programme commun, il est impératif de mobiliser des ressources supplémentaires afin de reconstituer le solde des fonds à son niveau minimum d'US\$ 107 millions tel qu'approuvé par le CCP

V. PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL

22. Les passifs liés au personnel de l'ONUSIDA sont déterminés par des actuaires professionnels. Selon les études actuarielles au 31 décembre 2017, le total des passifs liés au personnel s'élevait à US\$ 162,9 millions (US\$ 129,1 millions au 31 décembre 2016). Sur ce montant, US\$ 115,2 millions (ou 71 %) sont financés, d'où il résulte un solde non financé d'US\$ 47,7 millions (ou 29 %) (comme détaillé dans le *Tableau 3* ci-dessous).

Tableau 3

Passifs liés au personnel au 31 décembre 2017 (en millions de dollars des États-Unis)

	Exigence actuarielle à fin 2017	Cumul à la fin 2017					Non provisionné
		Financé	Affectation sur l'UBRAF en 2012	Affectation sur l'UBRAF en 2013	Affectation sur l'UBRAF en 2014	Total cumul	
Assurance maladie après la cessation de service (ASHI)	143.7	66.7	13.9	5.0	6.2	91.8	(51.9)
Congés annuels	7.6	5.9	2.2	0.4	0.5	9.0	1.4
Paielements de fin de contrat	10.9	9.0	3.9	0.8	0.3	14.0	3.1
Fonds spécial d'indemnisation	0.7	-	0.0	0.2	0.2	0.4	(0.3)
Total	162.9	81.6	20.0	6.4	7.2	115.2	(47.7)

22. Lors de sa 30^{ème} réunion (juin 2012), le CCP a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de financer totalement les passifs liés au personnel du Programme commun à partir du solde des fonds.

¹ Outre des dépenses d'US\$ 172,1 millions en 2017 au titre de l'UBRAF 2016-2017, un montant d'US\$ 3 millions a été affecté pendant l'année 2017 (représentant des engagements fermes relatifs à des biens et des services devant être fournis en 2018). En conséquence, le solde net des fonds de l'UBRAF au 31 décembre 2017 destiné à couvrir les activités du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de 2018 s'élevait à US\$ 81,7 millions (US\$ 84,7 millions moins US\$ 3 millions mis en réserve pour les fonds affectés en 2017).

23. Compte tenu de la persistance des problèmes financiers et dans la mesure où le solde des fonds demeure au-dessous du niveau minimum approuvé d'US\$ 107 millions, le Directeur exécutif a pour le moment décidé de ne pas virer de fonds supplémentaires à partir du solde des fonds pour couvrir les passifs liés au personnel, dans l'attente de l'amélioration de la situation financière et de la reconstitution du solde des fonds.
24. Il convient de noter qu'en 2011, les passifs liés au personnel non financés de l'ONUSIDA représentaient 46 % et que durant la période 2012-2014, les passifs liés au personnel étaient financés sur le solde des fonds conformément à la décision du CCP. Au 31 décembre 2017, 71 % des passifs liés au personnel de l'ONUSIDA étaient financés, ce qui place la Programme commun en relativement bonne position par rapport à la moyenne des agences des Nations Unies pour la plupart desquelles 20 % à 60 % des passifs liés au personnel sont financés.

VI. FONDS DE RESERVE POUR LA RENOVATION DES BATIMENTS

25. Lors de sa 30^{ème} réunion de juin 2012, le CCP a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de créer un Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments. Il a par ailleurs approuvé une reconstitution annuelle du Fonds d'un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA (ou de tout montant qu'il est susceptible de fixer). Conformément à la décision du CCP, le Directeur exécutif a décidé de provisionner US\$ 0,43 million en 2018 pour le Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments, soit le même montant qu'au cours des six années précédentes.

[Annexes à suivre]

Annexe I

Enveloppes de pays 2018 : Détails des fonds virés aux Coparrainants à l'échelon des pays
(en dollars des États-Unis)

Région	Pays	HCR	UNICEF	PAM	PNUD	UNFPA	ONUDC	OIT	UNESCO	OMS	Banque mondiale	ONU Femmes	Total	
Asie et Pacifique	Bangladesh		45 000			40 000				65 000			150 000	
	Chine				55 000			65 000	59 000	61 000		60 000	300 000	
	Inde		240 000		120 000	100 000	150 000	100 000	100 000	190 000			1 000 000	
	Indonésie		60 000			40 000	105 000	55 000		165 000		75 000	500 000	
	Malaisie	70 000			30 000					50 000			150 000	
	Myanmar		50 000	110 000		50 000	30 000		30 000	30 000			300 000	
	Pakistan				50 000	75 000	50 000				125 000			300 000
	Papouasie-Nouvelle-Guinée		50 000			25 000				50 000		75 000	200 000	
	Philippines		90 000			100 000	100 000	80 000		180 000			550 000	
	Thaïlande		70 000			50 000						30 000	150 000	
Viet Nam			33 000				51 000			129 000		87 000	300 000	
Total Asie et Pacifique		70 000	638 000	110 000	405 000	430 000	466 000	220 000	189 000	1 045 000	30 000	297 000	3 900 000	
Europe	Bélarus		41 000		29 500	54 500				25 000			150 000	
	Kazakhstan		67 000				67 000		16 000				150 000	
	Kirghizistan		36 000			50 000	40 000		24 000				150 000	
	Moldavie		50 000			54 000				46 000			150 000	
	Tadjikistan		65 000			10 000	37 000			38 000			150 000	
	Ukraine		100 000			45 000	65 000			90 000			300 000	
	Ouzbékistan		50 000				100 000						150 000	
Total Europe			409 000		29 500	213 500	309 000		40 000	199 000			1 200 000	
Afrique orientale et australe	Angola		100 000		90 000	45 000				65 000			300 000	
	Botswana		45 000		72 000	50 000			40 000	46 000	25 000	22 000	300 000	
	Éthiopie	72 000		28 000		56 000	56 000		56 000	112 000		20 000	400 000	
	Kenya	51 350	78 200	51 350	79 900	70 000	70 000	60 000	74 900	64 300			600 000	
	Lesotho		88 200	30 000	32 600	55 100			36 900	57 200			300 000	
	Madagascar		72 000		44 000	45 000		8 000	8 000	43 000			220 000	
	Malawi	20 000		60 000	60 000	100 000	20 000		30 000	70 000		90 000	450 000	
	Mozambique		220 100		299 800	220 100		77 900		282 100			1 100 000	
	Namibie		95 000		40 000	100 000			35 000	30 000			300 000	
	Rwanda		92 000			97 000				91 000			280 000	
	Afrique du Sud		297 000		80 000	131 000	90 000		70 000	297 000	65 000	70 000	1 100 000	
	Soudan du Sud	15 000		30 000		53 000			30 000	80 000			208 000	
	Swaziland			60 000		90 000			50 000	100 000			300 000	
	Tanzanie		225 000		30 000	58 000	35 000	155 000	55 000	87 000	20 000	35 000	700 000	
	Ouganda		120 000	70 000	80 000	100 000		50 000	20 000	80 000		80 000	600 000	
Zambie		125 000			95 000	125 000		80 000	125 000			550 000		
Zimbabwe		50 000	45 000	115 000	55 000		40 000	40 000	50 000		55 000	450 000		
Total Afrique orientale et australe		158 350	1 607 500	374 350	1 023 300	1 420 200	396 000	390 900	625 800	1 679 600	110 000	372 000	8 158 000	
Amérique latine et Caraïbes	Argentine				52 000	41 000				87 000			180 000	
	Bésil		90 000		100 000	115 000			95 000				400 000	
	Colombie				35 000	60 000				60 000		25 000	180 000	
	Cuba		40 000			50 000				60 000			150 000	
	République dominicaine		36 000	28 000	22 000	28 000	28 000			28 000			170 000	
	Équateur		50 000			50 000				50 000			150 000	
	Guatemala		26 000	18 000		24 000		10 000	19 000	38 000		17 000	152 000	
	Haïti		75 750		41 000	68 000			35 000	80 250			300 000	
	Jamaïque		65 000		30 000	55 000				100 000		50 000	300 000	
	Pérou		42 500			51 000			24 000	32 500			150 000	
Venezuela	44 000	68 500			52 000				85 500			250 000		
Total Amérique latine et Caraïbes		44 000	493 750	46 000	280 000	594 000	28 000	10 000	173 000	621 250		92 000	2 382 000	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	Égypte		30 000				100 000			20 000			150 000	
	Iran	50 650	54 100			59 150	55 250			80 850			300 000	
	Somalie			55 000	40 000	55 000							150 000	
	Soudan		48 000							152 000			200 000	
Total Moyen-Orient et Afrique du Nord		50 650	132 100	55 000	40 000	114 150	155 250			252 850			800 000	

Annexe I (suite)

Région	Pays	HCR	UNICEF	PAM	PNUD	UNFPA	ONUDC	OIT	UNESCO	OMS	Banque mondiale	ONU Femmes	Total
Afrique occidentale et	Bénin		34 450	28 000	28 000					59 550			150 000
	Burkina Faso	20 000	50 000	30 000	26 000	20 000				30 000			176 000
	Burundi		42 000	15 000		32 000				46 000		15 000	150 000
	Cameroun	20 000	75 000	20 000	20 000	50 000		30 000	30 000	75 000		30 000	350 000
	République centrafricaine	35 800	62 600	40 300	17 900	44 700				40 300		22 400	264 000
	Tchad	20 000	100 000	20 000		80 000			20 000	60 000			300 000
	Côte d'Ivoire	20 000	60 000	20 000	15 000	85 000		10 000	30 000	60 000			300 000
	République démocratique du Congo	50 000	75 000	35 000	35 000	20 000			35 000	50 000			300 000
	Guinée-Équatoriale		45 000		20 000	45 000				40 000			150 000
	Gabon		37 500			37 500				37 500			150 000
	Ghana		60 000		60 000	60 000			60 000	60 000			300 000
	Guinée-Conakry		65 000	25 000	25 000	75 000				30 000			220 000
	Libéria	20 900	21 400	21 950	22 200	20 500			20 150			22 900	150 000
	Mali		130 000			70 000				100 000			300 000
	Niger	35 000	75 000	40 000									150 000
	Nigéria		300 000		50 000	165 000	50 000	140 000		345 000		50 000	1 100 000
	République de Guinée-Bissau		67 000	30 000		35 000				24 000			156 000
	République du Congo	15 000	40 000	20 000	15 000	35 000				51 000			176 000
	Sénégal		40 000						40 000	70 000			150 000
Sierra Leone		199 300	108 700										308 000
Togo		64 500		40 000	45 500								150 000
Total Afrique occidentale et centrale		236 700	1 643 750	453 950	374 100	920 200	50 000	180 000	272 650	1 178 350	-	140 300	5 450 000
Total général		559 700	4 924 100	1 039 300	2 151 900	3 692 050	1 404 250	800 900	1 300 450	4 976 050	140 000	901 300	21 890 000 ^(a)

^(a) Outre le montant ci-dessus, le virement d'un montant total d'US\$ 100 000 a été approuvé aux bureaux de pays de l'OIM (Guatemala pour US\$ 18 000 et Soudan du Sud pour US\$ 92 000) en consultation avec les Équipes de pays respectives des Nations Unies

Annexe II



Mai 2018

RAPPORT DU VERIFICATEUR INTERNE POUR L'ANNEE 2017

1. Le Bureau des services de contrôle interne (IOS, *Office of Internal Oversight Services*) de l'Organisation mondiale de la Santé transmet par la présente son rapport annuel pour l'année 2017 au CCP du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

Objectif et portée

2. Le Bureau fournit un service indépendant et objectif de contrôle et de conseil destiné à accroître la valeur ajoutée des activités de l'ONUSIDA et à les améliorer. Il conduit sa mission conformément au Cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'Institute of Internal Auditors. Les normes établies par cet institut ont été adoptées et sont utilisées dans l'ensemble du système des Nations Unies. Elles fournissent des indications indépendantes qui font autorité pour garantir une fonction de contrôle efficace. Grâce à son approche systématique et rigoureuse, le Bureau aide l'ONUSIDA à atteindre ses objectifs en évaluant et en améliorant l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Le Bureau dispose d'un accès complet, libre et rapide à tous les registres, biens, personnels, opérations et fonctions au sein de l'ONUSIDA dont il considère qu'ils sont pertinents pour mener à bien sa mission.
3. La portée des vérifications a permis d'évaluer si l'ensemble des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, tels que conçus et appliqués par la direction de l'ONUSIDA, étaient adéquats et fonctionnels pour permettre d'atteindre les objectifs fixés. Le Bureau a notamment évalué si (a) les informations financières, de gestion et opérationnelles étaient exactes, fiables et disponibles en temps utile, (b) les interventions du personnel étaient conformes aux règlements, aux règles, aux politiques, aux normes et aux procédures de l'ONUSIDA et de l'OMS, et (c) les ressources étaient obtenues aux meilleures conditions économiques, utilisées efficacement et protégées de façon adéquate.
4. Le Bureau fournit des services de contrôle à l'ONUSIDA conformément au Protocole d'accord conclu entre le Bureau des services de contrôle interne et l'ONUSIDA le 9 janvier 2008.

Méthodologie

5. Le Bureau considère le risque comme la possibilité qu'un événement survienne et influe sur la réalisation des objectifs. Pour s'assurer que les moyens de vérification dont il dispose ciblent les domaines opérationnels considérés comme les plus exposés au

risque, le Bureau utilise un modèle d'évaluation des risques. Ce modèle conforte les jugements professionnels émis pour hiérarchiser le plan de travail annuel. Le modèle se compose de trois éléments de base : (i) l'univers de vérification issu de la base de données du Système de planification des ressources d'entreprise (ERP) (base de données du Système mondial de gestion de l'OMS), (ii) un ensemble de paramètres de risques pondérés et systématiquement appliqués pour établir un classement relatif des risques des entités de l'univers, et (iii) un examen plus approfondi des facteurs de risque spécifiques. Le processus d'évaluation intègre des indicateurs à la fois objectifs et subjectifs – tels que l'exposition financière, les évolutions récentes au niveau du personnel ou des systèmes et l'architecture de contrôle interne – qui déterminent le risque relatif des domaines susceptibles de faire l'objet de vérifications.

6. Les résultats de l'évaluation actualisée des risques ont été discutés avec la direction de l'ONUSIDA et un programme de travail a été établi pour l'année 2017. Le Bureau a modifié ce plan de travail approuvé en 2017 suite à une demande ultérieure de la direction de l'ONUSIDA de cibler prioritairement deux Équipes d'appui aux régions (EAR MENA et EAR EOAC) et d'inclure un Bureau de pays supplémentaire (UCO/Kazakhstan). Ces changements demandés répondaient aux critères d'identification des entités vérifiées conformément aux évaluations des risques du Bureau. Du fait de la modification des priorités, une vérification fonctionnelle transversale (Contrats d'exécution (APW)) a été reportée à 2018.
7. Les principaux points des rapports du Bureau publiés en 2017 sont résumés ci-après.

Travaux de vérification

Siège et fonctions transversales

8. **Mobilisation des ressources au Siège de l'ONUSIDA (Rapport de vérification n° 17/1117)** : La mission a permis d'établir que l'efficacité globale des activités de contrôle et de gestion des risques dans le domaine de la mobilisation des ressources à l'ONUSIDA n'était que partiellement satisfaisante avec certaines améliorations nécessaires.
9. La Stratégie de mobilisation des ressources récemment publiée constitue une étape positive pour contribuer à garantir des financements pérennes pour le Programme.
10. Afin de diversifier ses sources de financement, il conviendrait que l'ONUSIDA poursuive et consolide les efforts engagés pour développer des partenariats avec des donateurs non traditionnels, comme le secteur privé et les pays à revenu intermédiaire, et participe davantage aux initiatives communes de financement des Nations Unies. Bien que les fonds d'affectation spéciale multi-donateurs soient un important outil de financement pour les Nations Unies, l'ONUSIDA participe moins qu'avant à ces fonds. Il conviendrait que le Programme commun redéveloppe une stratégie durable pour le secteur privé et conçoive des procédures et processus pour lever des fonds auprès de ces partenaires.
11. À l'ONUSIDA, le personnel consacre beaucoup de temps à l'élaboration et au suivi de nombreux plans et stratégies de mobilisation de ressources à différents niveaux. Jusqu'à décembre 2017, les différentes stratégies n'étaient souvent pas alignées sur le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF). Toutefois, le document de Stratégie de mobilisation des ressources récemment publié indique que cette question est désormais prise en compte. L'insuffisance des communications se traduit par des efforts chronophages et fragmentés de levée de fonds. Il serait utile de consulter les principales parties prenantes afin d'optimiser les priorités parmi ces

activités. On observe un décalage au niveau des attentes dans la mesure où les parties prenantes internes attendent souvent que le Département Partenariats du Programme et Collecte de fonds soit davantage proactif dans la mobilisation des ressources au lieu de simplement coordonner le dialogue entre les donateurs et les secteurs.

12. Le suivi des performances de mobilisation des ressources doit être renforcé par l'adoption d'indicateurs clés de performance. Il sera ainsi plus facile de comparer les efforts consacrés à la levée de fonds pour suivre les performances dans ce domaine. Une stratégie géographique coordonnée doit également être élaborée pour les « portes voix » (comme les Ambassadeurs de bonne volonté).
13. Il faut normaliser les seuils d'approbation, minimiser la charge administrative liée aux plus petites donations et simplifier le processus de délégation de pouvoir pour signer des accords de donation systématiquement documentés.
14. Il conviendrait d'étudier d'autres possibilités de mobilisation de ressources, en tenant compte de l'évolution de l'architecture des financements, par (i) une approche plus proactive et ciblée des financements du secteur privé, y compris en concevant des procédures et processus pour lever des fonds auprès de philanthropes privés, et (ii) l'étude d'outils de levée de fonds alternatifs et innovants.
15. Le Bureau considère que l'ONUSIDA doit renforcer ses capacités de mobilisation de ressources. Il faut élaborer une approche structurée pour développer ces capacités au Siège et sur le terrain (ex : utilisation d'un centre de connaissances en matière de mobilisation de ressources) et la compléter par des formations à des modes efficaces de mobilisation de ressources pour le personnel.
16. S'agissant de l'efficacité et l'efficience, (i) la documentation des notes de passation de fonctions des membres clés du personnel qui quittent l'ONUSIDA doit être améliorée, (ii) l'évaluation des nouveaux donateurs non-gouvernementaux doit être développée, et (iii) les contrats avec des organisateurs « d'événements de soutien à la levée de fonds » doivent être examinés en temps voulu pour s'assurer qu'aucune clause restrictive n'est incluse qui risquerait de limiter la capacité de négociation de l'ONUSIDA face à des entités concurrentes.

Équipes d'appui aux régions

17. **Équipe d'appui aux régions de l'ONUSIDA pour l'Europe orientale et l'Asie centrale, Moscou, (Rapport de vérification n° 17/1121) :** La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance de l'EAR n'était que partiellement satisfaisante avec certaines améliorations nécessaires. Des déficiences de contrôle assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être rapidement corrigées ont été identifiées dans les domaines suivants :
 - (a) Conformité aux règles et réglementations : (i) Dans de nombreux cas, des contrats ont été signés et l'approbation du Comité d'examen des programmes n'a été obtenu qu'après la date de début des activités, et (ii) des soumissions valables n'ont pas été collectées en nombre suffisant pour certains achats de prestations de services et la raison à cela n'a pas été documentée de façon appropriée dans les rapports d'adjudication.
 - (b) Efficacité et efficience : (i) L'approbation du Comité d'examen des contrats n'a pas été obtenue pour un contrat de location d'un montant supérieur à US\$ 200 000.

- (c) Fiabilité et intégrité des informations financières : Les activités d'assurance des partenaires de mise en œuvre, comme les contrôles ponctuels, n'ont pas été réalisées de façon régulière.
18. *Équipe d'appui aux régions de l'ONUSIDA pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Le Caire, (Rapport de vérification n° 17/1102)* : La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance de l'EAR n'était que partiellement satisfaisante avec certaines améliorations nécessaires. Des déficiences de contrôle assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être rapidement corrigées ont été identifiées dans les domaines suivants :
- (a) Conformité aux règles et réglementations : (i) Dans de nombreux cas, des contrats ont été signés après la date de début des activités, (ii) la base de calcul du partage des coûts pour les services publics et les espaces de bureau doit être examinée en coordination avec l'OMS, et (iii) des soumissions valables n'ont pas été collectées en nombre suffisant pour certaines opérations d'achat et la raison à cela n'a pas été documentée de façon appropriée dans les rapports d'adjudication.
- (b) Sauvegarde des actifs : Les fonctions clés des activités d'achat et financières n'ont pas été suffisamment séparées durant une période de transition, ce qui est aussi imputable au fait que les recrutements à des postes clés n'ont pas été finalisés.
- (c) Fiabilité et intégrité des informations financières : (i) Les recrutements à certains postes clés doivent être finalisés et tous les postes du Plan des Ressources humaines devraient refléter la situation sur le lieu d'affectation, et (ii) les informations figurant dans le registre des immobilisations doivent être actualisées.

Bureaux de pays

19. *Bureau de pays en Égypte, Le Caire (Rapport de vérification n° 17/1110)* : La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance à l'UCO n'était que partiellement satisfaisante avec certaines améliorations nécessaires. Des déficiences de contrôle assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être corrigées rapidement ont été identifiées dans les domaines suivants :
- (a) Conformité aux règles et réglementations : (i) Dans de nombreux cas, des contrats ont été signés après la date de début des activités, (ii) trois soumissions valables n'ont pas été collectées pour certaines opérations d'achat et la raison à cela n'a pas été documentée de façon appropriée dans les rapports d'adjudication, (iii) aucun protocole d'accord n'a encore été signé avec l'UNFPA, actuel co-animateur, et (iv) il faut résoudre les problèmes de sécurité avec l'entreprise actuellement chargée de la sécurité.
- (b) Fiabilité et intégrité des informations financières : (i) Des modalités contractuelles erronées ont été retenues pour certains individus, et (ii) les informations figurant dans le registre des immobilisations doivent être actualisées et ajustées.
20. *Bureau de pays au Kazakhstan, Almaty (Rapport de vérification n° 17/1122)* : La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance à l'UCO était satisfaisante – compte tenu, par ailleurs, du volume relativement faible des transactions.

Des déficiences de contrôle assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être rapidement corrigées ont été identifiées dans les domaines suivants :

- (a) Conformité aux règles et réglementations : Pour les fonds reçus de donateurs locaux, il conviendrait que l'UCO établisse un processus formel de déclaration afin de montrer aux donateurs un niveau élevé de responsabilité.
- (b) Efficacité et efficience : Dans le domaine de la Coopération financière directe et des Accords de financement de programmes, la qualité des produits à fournir, en particulier des rapports financiers, requiert un examen plus minutieux des justificatifs afin de valider les informations fournies par les partenaires de mise en œuvre.

21. *Bureau de pays en République-Unie de Tanzanie, Dar-Es-Salaam (Rapport de vérification n° 17/1101)* : La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance à l'UCO n'était que partiellement satisfaisante avec d'importantes améliorations nécessaires. Des déficiences de contrôle assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être corrigées rapidement ont été identifiées dans les domaines suivants :

- (a) Sauvegarde des actifs : (i) la base de calcul du partage des coûts pour les services publics et les espaces de bureau doit être examinée en coordination avec le PNUD, et (ii) un déménagement vers un bureau indépendant (plutôt qu'un maintien dans les locaux de la Maison des Nations Unies) devrait être évalué afin de réduire de façon significative les dépenses liées aux coûts opérationnels qui correspondent aux dépenses les plus élevées de l'UCO (après les charges de personnel).
- (b) Conformité aux règles et réglementations : (i) Le Comité d'examen des contrats n'a pas été consulté par le Siège ou l'UCO concernant une dépense qui requérait son approbation (espace de bureau/partage des coûts), et (ii) trois soumissions valables n'ont pas été collectées pour certaines opérations d'achat et la raison à cela n'a pas été documentée de façon appropriée dans les rapports d'adjudication.
- (c) Efficacité et efficience : Les produits à fournir (rapports techniques et financiers) n'ont pas toujours été reçus en temps voulu des partenaires de mise en œuvre pour des Accords de financement de programmes et des Coopérations financières directes.
- (d) Fiabilité et intégrité des informations financières : Le budget d'activité de l'UCO devrait être examiné afin de veiller à ce qu'il soit capable de soutenir le Gouvernement de façon adéquate pour les activités prioritaires. Il conviendrait de réfléchir à une réaffectation des fonds qui peuvent être économisés grâce à des initiatives d'économie au niveau opérationnel (ex : loyers).

Bonnes pratiques

22. Le Bureau a également observé les bonnes pratiques suivantes :

- La Stratégie de mobilisation des ressources récemment élaborée a identifié des lacunes, obstacles et domaines d'amélioration :
 - L'ONUSIDA peut se prévaloir d'un large éventail de donateurs et d'un nombre croissant de donateurs non-gouvernementaux, et entretient un dialogue financier régulier avec les conseils d'administration.

- Des dossiers sont établis sur les investissements pour montrer aux donateurs le retour sur investissement pour chaque pays.
- Une amélioration de la coordination des efforts de mobilisation de ressources avec les fonctions de communication et d'information publique de l'Organisation a contribué à promouvoir l'image de l'ONUSIDA en tant que partenaire apprécié aux yeux de ses donateurs et partenaires potentiels.
- Dans certaines régions, la relation avec le Gouvernement renforce les travaux de l'Organisation, sans oublier le soutien des Premières dames également.
- Dans les régions où la présence est faible au niveau des pays, l'EAR gère efficacement les pays à distance, donnant ainsi un bon exemple de la façon d'investir et de s'appuyer sur les personnels nationaux à l'échelon des pays.
- Conception de bases de données contractuelles qui enregistrent toutes les données importantes pour le suivi des contrats.
- Suivi régulier de la mise en œuvre proactive du plan de travail.
- Le soutien technique au Gouvernement à l'échelon des pays a permis de réaliser d'importantes économies au niveau de l'achat des médicaments antirétroviraux.

Enquêtes

23. En 2017, une nouvelle affaire d'allégation de manquement a été transmise au Bureau pour examen (voir le Tableau 1).

Tableau 1. Résumé des rapports de signalement, par type, pour la période 2015-2017

Types de signalements	2015	2016	2017
Fraude	0	3	1
Non-respect des normes professionnelles	1	2	0
Harcèlement	0	2	0
Harcèlement sexuel	0	1	0
Exploitation et abus sexuels	0	0	0
Total	1	8	1

24. Les rapports de signalement sont gérés par le processus d'examen normalisé du comité d'enregistrement du Bureau pour évaluer la nature des allégations et la nécessité de déclencher une enquête complète. S'agissant des huit affaires déclarées en 2016 (mentionnées dans le tableau ci-dessus), deux affaires de fraude déclarée ont été closes et incluses dans le rapport de l'an dernier. Un troisième cas de suspicion de fraude et de mauvaise gestion a été clos à la suite de l'examen préliminaire qui a permis d'établir que l'allégation était infondée. En 2017, le Bureau a aussi soutenu la direction de l'ONUSIDA dans l'examen et l'enquête sur des allégations de harcèlement sexuel et de harcèlement (une affaire et deux affaires, respectivement). Le Bureau a finalisé les enquêtes liées et découvert que les preuves étaient insuffisantes pour étayer les allégations. Deux autres affaires d'allégation de non-respect des normes professionnelles et de mauvaise gestion font actuellement l'objet d'une enquête. Conformément aux procédures normalisées, une fois les enquêtes achevées, le rapport d'enquête lié est normalement transmis au Directeur exécutif de l'ONUSIDA pour

examen des constatations, et décision relative à des mesures disciplinaires liées ou autres, le cas échéant.

Suivi et mise en œuvre

25. Le Bureau des services de contrôle interne assure le suivi de la mise en œuvre de l'ensemble de ses recommandations pour s'assurer que des mesures ont effectivement été prises par la direction ou que les dirigeants ont accepté le risque inhérent à l'absence d'intervention de leur part. Un compte rendu et un suivi de chaque recommandation de la vérification sont réalisés à l'aide d'une base de données de suivi des recommandations gérée par le Bureau. Les recommandations de la vérification sont classées par catégorie de risque, importance et effort de mise en œuvre.
26. Au 30 mai 2018, le Bureau des services de contrôle interne a pu clore sept vérifications (12/910, 12/913, 14/971, 15/982, 15/988, 15/989 et 16/1047). Quatre vérifications sont en cours depuis longtemps, pour lesquelles le Bureau n'a pas reçu de mise à jour récemment ou pour lesquelles aucune réponse initiale n'a été obtenue (12/895, 14/968, 15/997 et 16/1035). Pour toutes les autres vérifications, des réponses ont été reçues en 2018.

Commentaires d'ensemble

27. À la fin de chaque mission, le Bureau a préparé un rapport détaillé et émis des recommandations pour la direction, conçues pour aider à gérer les risques, maintenir les contrôles et mettre en œuvre une gouvernance efficace au sein du Secrétariat. Les problèmes essentiels identifiés durant chaque mission ont été résumés dans le présent rapport. Conformément à l'harmonisation des pratiques entre les organismes des Nations Unies, le Bureau utilise un système de notation à quatre niveaux pour sa conclusion générale relative aux vérifications, à savoir : (1) Satisfaisante, (2) Partiellement satisfaisante avec certaines améliorations nécessaires, (3) Partiellement satisfaisante avec d'importantes améliorations nécessaires, et (4) Insatisfaisante. En 2017, une vérification s'est soldée par une conclusion « satisfaisante », quatre ont eu des conclusions « partiellement satisfaisantes avec certaines améliorations nécessaires » et une s'est soldée par une conclusion « partiellement satisfaisante avec d'importantes améliorations nécessaires ».
28. Nous sommes satisfaits des progrès continus de la mise en œuvre des recommandations des vérifications. Cependant, nous observons que des problèmes récurrents ont été notés dans les domaines suivants, ce qui requiert une « approche plus globale » pour obtenir des améliorations durables dans ces domaines à haut risque :
- Examen régulier des droits d'accès des utilisateurs à l'ERP et actualisation des droits d'accès requis.
 - Non-respect des procédures d'achat avec des situations récurrentes dans lesquelles le motif du fournisseur unique a été invoqué pour justifier le non-respect du processus d'appel d'offres.
 - Anomalies entre les informations figurant dans le registre des immobilisations et le contrôle des stocks physiques.

- Insuffisance de la coordination interne entre le Siège, les Équipe d'appui aux régions et les Bureaux de pays, d'où des procédures administratives inefficaces – ce qui a un impact préjudiciable sur la mise en œuvre des programmes.
- À la suite de la réorganisation, prise de décisions pour les recrutements à des postes clés dans des Bureaux de pays et des Équipes d'appui aux régions (ex : conseillers en matière d'accélération et personnel opérationnel).

Principaux risques et opportunités opérationnels pour l'ONUSIDA

29. Le processus de gestion des risques institutionnels de l'ONUSIDA a été mis en place en 2013. Le registre des risques a été finalisé en 2017 et communiqué au Bureau au début 2018. Il s'agit d'un document essentiel pour permettre au Bureau d'évaluer les assertions détaillées de risque de la direction. Une vérification externe de ce domaine est prévue pour 2018.
30. Les risques pour la réputation ont récemment augmenté avec les résultats des enquêtes qui ont été menées en 2017. Des informations internes et confidentielles ont fuité dans le public et pourraient de ce fait avoir un impact négatif sur l'image qu'ont les donateurs et les États-Membres de l'Organisation.

Action du conseil de coordination du programme

31. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à prendre note du présent rapport.

[Fin du document]